

Que signifie DTSNM dans la convention SAS Luxembourg ?

Réponse courte

L'acronyme **DTSNM** désigne la **Durée de Travail Semi-Nette Mensuelle** dans la CCT SAS 2025-2027 (applicable en 2025, 2026 et 2027). Il s'agit de la **durée mensuelle effective** de travail calculée mois par mois en déduisant les congés, jours fériés et absences du mois concerné.

Contrairement à la PRMM qui est une moyenne annuelle fixe, la **DTSNM varie chaque mois** selon le calendrier. Elle est utilisée avec la **PRMM** pour déterminer les **limites de modulation des PRM** (la valeur la plus haute ou la plus basse étant retenue pour fixer le couloir de $\pm 10\%$).

La DTSNM permet un **ajustement plus précis** que la simple moyenne annuelle et garantit une modulation équitable adaptée aux spécificités de chaque mois. La commission paritaire publie annuellement les valeurs de DTSNM pour chaque mois de l'année, avec une **opposabilité** pour l'ensemble des employeurs SAS.

Définition

La **Durée de Travail Semi-Nette Mensuelle (DTSNM)** représente la **durée effective** de travail pour un mois donné, calculée après déduction de tous les **jours non travaillés** spécifiques à ce mois (jours fériés tombant sur des jours ouvrés, congés collectifs, fermetures d'établissement, etc.).

Contrairement à la **PRMM** qui est une moyenne annuelle fixe, la **DTSNM varie chaque mois** selon le calendrier et les spécificités du mois concerné. Elle sert à **affiner** le calcul des limites de modulation des PRM.

Questions fréquentes

Comment la DTSNM est-elle calculée chaque mois ?

La DTSNM est calculée en partant du nombre de jours ouvrés du mois multiplié par la durée journalière normale, puis en déduisant les jours fériés tombant sur des jours normalement travaillés, les congés collectifs, les fermetures d'établissement prévues et autres congés conventionnels du mois.

Comment la DTSNM interagit-elle avec la PRMM pour fixer les limites de modulation ?

La DTSNM est comparée à la PRMM chaque mois pour déterminer les limites de modulation des PRM. La limite supérieure correspond au maximum entre PRMM + 10% et DTSNM + 10%, tandis que la limite inférieure correspond au minimum entre PRMM - 10% et DTSNM - 10%, la valeur la plus favorable étant retenue.

Que signifie DTSNM dans la convention SAS Luxembourg ?

DTSNM signifie Durée de Travail Semi-Nette Mensuelle. Il s'agit de la durée mensuelle effective de travail calculée mois par mois en déduisant les congés, jours fériés et absences du mois concerné. Contrairement à la PRMM qui est une moyenne annuelle fixe, la DTSNM varie chaque mois selon le calendrier.

Quel est l'avantage de la DTSNM par rapport à une moyenne annuelle fixe ?

La DTSNM permet un ajustement plus précis et équitable en tenant compte des spécificités calendaires de chaque mois. Elle évite de pénaliser les salariés lors des mois avec de nombreux jours fériés et permet une adaptation automatique aux variations mensuelles, garantissant une modulation plus juste que la simple moyenne annuelle.

Conditions d'exercice

La DTSNM est calculée selon une méthode mensuelle spécifique qui interagit avec la PRMM pour fixer le couloir de modulation.

Condition	Méthode / Valeur
Base de calcul	Nombre de jours ouvrés du mois x durée journalière normale
Déduction jours fériés	Jours fériés tombant sur jours normalement travaillés
Déduction congés collectifs	Congés collectifs du mois concerné
Déduction fermetures	Fermetures d'établissement prévues
Autres déductions	Congés conventionnels du mois
Limite supérieure PRM	$\max(\text{PRMM} + 10\%, \text{DTSNM} + 10\%)$
Limite inférieure PRM	$\min(\text{PRMM} - 10\%, \text{DTSNM} - 10\%)$
Couloir de modulation	Valeur la plus favorable retenue

Modalités pratiques

La DTSNM s'utilise chaque mois en comparaison avec la PRMM pour fixer avec précision les limites PRM applicables.

Aspect	Modalité
Calcul mensuel	Adaptation aux spécificités de chaque mois
Fixation PRM	Détermination des limites de modulation
Planification PTI	Base plus précise que la seule PRMM
Mois avec fériés	$\text{DTSNM} < \text{PRMM}$? limite inférieure abaissée
Mois sans fériés	$\text{DTSNM} ? \text{PRMM}$? application normale
Mois longs	$\text{DTSNM} > \text{PRMM}$? limite supérieure ajustée
Données officielles	Tableaux DTSNM publiés par la commission paritaire
Crédits d'heures	Dépassements calculés sur base PRM affinée

Pratiques et recommandations

Consulter les calculs de DTSNM de la commission paritaire pour chaque mois et adapter la planification aux spécificités calendaires. **Anticiper** les mois avec particularités (jours fériés, congés collectifs) pour ajuster les PTI en conséquence. **Expliquer** aux équipes la logique DTSNM vs PRMM pour justifier les variations mensuelles des limites PRM. **Documenter** l'application correcte du système pour les contrôles et former les responsables au concept de DTSNM. **Utiliser** la DTSNM pour garantir une modulation équitable tenant compte des réalités calendaires de chaque mois.

Cadre juridique

Référence	Description
Art. 9.A.2 CCT SAS 2025-2027	Durée de travail semi-nette mensuelle : définition
Art. 9.A.4 CCT SAS 2025-2027	Périodes de référence mensuelles : utilisation DTSNM pour calcul des limites
Art. 9.A.3 CCT SAS 2025-2027	Interaction avec la PRMM
Art. 5 CCT SAS 2025-2027	Commission paritaire : calculs mensuels officiels
Art. <u>L.211-6</u>	Organisation du temps de travail et périodes de référence
Art. <u>L.211-29</u>	Obligation d'enregistrement du temps de travail

La **DTSNM constitue un raffinement** du système de modulation SAS permettant une **adaptation plus fine** aux réalités calendaires de chaque mois. Sa compréhension est importante pour optimiser la gestion du temps de travail et expliquer aux équipes les variations mensuelles des limites PRM. Son **application correcte** garantit une modulation équitable et conforme aux spécificités de chaque mois de l'année.

Les contenus sont rédigés et mis à jour régulièrement à partir de sources officielles. Leur usage ne remplace pas une consultation juridique et doit être validé par un professionnel du droit.